



## LISTE DES DOCUMENTS ORIGINAUX À PRÉSENTER À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

### 🔗 FAMILLE

Pièce d'identité

#### **Et**

Livret de famille complet (pages des parents et des enfants) ou acte de naissance intégral pour chaque enfant (*traduit en langue française*).

Séparation, divorce, tutelle, adoption, placement : décision de justice relative à l'autorité parentale et à la garde de l'enfant.

Bordereau de situation délivré par la Trésorerie Municipale

**(uniquement)** si vous bénéficiez ou avez bénéficié de prestations municipales : *cantine, centre de loisirs, école des sports, séjours, enfant(s) accueilli(s) et/ou ayant été accueilli(s) en crèche...*.

🔗 Trésorerie Argenteuil Collectivités – 7, rue Denis Roy – ARGENTEUIL – 01 39 47 91 75

**Horaires : Lundi, mardi et vendredi 9H-12H / 13H-16H et Mercredi et jeudi 9H-12H**

### 🔗 DOMICILE

Locataire et propriétaire : Edf, Gdf, eau, assurance habitation, téléphone fixe, quittance de loyer de **moins de 3 mois**.

Personnes hébergées : attestation d'hébergement, justificatif de domicile de **moins de 3 mois** et pièce d'identité de l'hébergeant.

Compromis de vente.

### 🔗 REVENUS

Avis d'imposition basé sur les ressources N-2.

Attestation de paiement de la CAF de **moins de 3 mois**.

Dernier bulletin de salaire.

Contrat de travail de **moins de 3 mois**.

Dernier bilan d'activité ou attestation comptable.

Extrait KBIS de **moins de 3 mois**.

Notification du dernier versement PÔLE EMPLOI.

Dernier versement des indemnités journalières de la sécurité sociale.

Attestation de formation.

Autres

- Préciser : .....  
.....  
.....

**LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE ENREGISTRÉE  
QUE SI TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS SONT PRÉSENTÉS**

#### **À NOTER :**

Cette préinscription doit être confirmée par **l'envoi de l'acte de naissance** à l'adresse indiquée ci-dessous **dans les 15 jours** suivant la naissance :

#### **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

8 bis, rue Pierre Joly 95100 ARGENTEUIL

ou par courriel : [maisondelapetiteenfance@ville-argenteuil.fr](mailto:maisondelapetiteenfance@ville-argenteuil.fr)

Passé ce délai, votre préinscription en crèche ne pourra être présentée en commission d'attribution des places en crèche